

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

**Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa
séance du 5 décembre 2023**
(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 décembre 2023 à 20 h 00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE-SUR-MEUSE. La réunion est publique.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Monsieur Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 15 présents, 7 pouvoirs et 1 absence.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 novembre 2023. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Après le rappel de l'ordre du jour, Madame le Maire fait l'exposé des points suivants :

2023-12-58 : Engagement du ¼ d'investissement

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à mandater la somme de 100 000 € répartie de la façon suivante : 30 000 € à l'article 21848 et 70 000 € à l'article 2313, avant le vote du budget primitif 2024.

2023-12-59 : Versement de la subvention au CCAS

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à verser une subvention de 20 000 € au CCAS du budget général au budget du CCAS dès le 1er janvier 2024.

2023-12-60 : Créance admise en non-valeur

A l'unanimité des membres votants : Accepte l'admission en non-valeur au nom de l'ONF datant de 2012 au titre de la location de la salle des fêtes du 12 mai 2012, soit 100,00 €.

2023-12-61 : SMIAU – Avenant n°2 à la convention d'urbanisme

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention d'urbanisme qui précise les modalités de fonctionnement, les rôles et obligations respectifs de la CAGV et de la Commune et d'acter les ajustements.

2023-12-62 : Avenant n° 8 au marché initial – Mise aux normes de la salle des fêtes – Lot 7 Electricité

Par 17 voix pour et 5 abstentions : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 8 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes avec l'entreprise E.G.I.L concernant l'ajout de prises supplémentaires pour un montant de 501,85 € HT.

2023-12-63 : Avenant n° 9 au marché initial – Mise aux normes de la salle des fêtes – Lot 7 Electricité

Par 17 voix pour et 5 abstentions : Autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 9 au marché initial pour la mise aux normes de la salle des fêtes avec l'entreprise E.G.I.L concernant l'ajout d'un luminaire à d'entrée pour un montant de 863,15 € HT.

2023-12-64 : Décision modificative

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à réaliser une décision modificative afin de pouvoir mandater les charges de personnel et frais assimilés jusqu'à la fin de l'année 2023 sans manquer de crédits budgétaires.

2023-12-65 : Subvention au Comité des Œuvres Sociales pour les médailles et les départs à la retraite

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à verser une subvention au Comité des œuvres Sociales du Personnel Communal de Belleville sur Meuse destinée à récompenser les agents communaux détenteurs de la Médaille D'Honneur Communale et lors des départs en retraite.

2023-12-66 : Tarifs de la Salle des Fêtes – Complément

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à appliquer les tarifs complémentaires de la salle des fêtes.

2023-12-67 : Désignation d'un référent déontologue à destination des élus

A l'unanimité des membres votants : désigne Monsieur Nicolas DESFORGES, référent déontologue pour la commune.

2023-12-68 : Zone d'accélération Energie Renouvelable

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à mettre un avis favorable sur la ZAENR proposée pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelables.

2023-12-69 : Convention de partenariat avec l'AMSEAA – Centre Educatif Fermé

A l'unanimité des membres votants : Autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec l'AMSEAA – Centre Educatif Fermé de Thierville.

2023-12-70 : Validation du règlement du Marché de la Gastronomie et de l'Artisanat

A l'unanimité des membres votants : Valide le règlement intérieur du Marché de la Gastronomie et de l'Artisanat.

Informations diverses :

Marie-Paule SOUBRIER :

- Prochain CA de l'Harmonie Municipale le 07 décembre 2023. Les membres de droit et les conseillers municipaux élus au CA ont été invités.

Sébastien SPAGNUT :

- Une réunion d'information sur le composte, les nouveaux containers poubelles pucés et de bio seaux, a eu lieu le 04 décembre dernier à la MJC par la CAGV.
Plus de 100 personnes présentes.
- Défilé de Saint-Nicolas : Le comité des fêtes a réalisé un beau char sur le thème d'Aladin pour le défilé de Saint-Nicolas.

Sylvie CHARDIN :

- Pose des guirlandes de Noël dans les arbres de la place Maginot par les Services Techniques : très bien fait.

Christophe OME :

- Le marché de Noël aura lieu dans la cour de l'école Maginot le 20 décembre prochain.
Déjà 32 exposants d'inscrits.

Questions diverses :

La séance a été levée à 21 h 30



Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER.

Affiché le 07 décembre 2023